

Option de la juste valeur pour les passifs financiers (Projet de modification d'IFRS 9)

Juin 2010

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES COMMENTAIRES
ADRESSÉS À L'IASB ET AU CNC :
LE 16 JUILLET 2010**

Le présent exposé-sondage, dans lequel est proposée une norme internationale d'information financière, reflète des propositions formulées par l'IASB, que le CNC a l'intention d'adopter à titre de principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous vous invitons à nous faire parvenir par écrit, en votre propre nom ou au nom de votre organisation, vos commentaires sur le contenu de l'exposé-sondage. Il est souhaitable que les personnes qui sont en faveur du texte proposé expriment leur opinion au même titre que celles qui ne le sont pas.

Les commentaires ont d'autant plus de valeur qu'ils portent sur un paragraphe ou un groupe de paragraphes précis et, s'ils expriment un désaccord avec l'exposé-sondage, qu'ils expliquent clairement le problème en cause et comportent le libellé exact des modifications suggérées, avec motifs à l'appui. Tous les commentaires reçus par le CNC seront postés sur son site Web, à www.cncanada.org, dans les dix jours suivant la date limite de réception des commentaires, à l'exception de ceux dont l'auteur a demandé la confidentialité. La demande de confidentialité doit être formulée expressément dans la réponse.

Pour être pris en considération, les commentaires devront parvenir au plus tard le 16 juillet 2010, à l'adresse suivante :

**Peter Martin, CA
Directeur, Normes comptables
Conseil des normes comptables
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2**

Un [formulaire de réponse](#) au CNC en format PDF a été posté avec le document pour faciliter votre tâche. Vous pouvez toutefois, si vous le préférez, faire parvenir vos commentaires par courriel (en format Word) à l'adresse suivante : ed.accounting@cica.ca

Points saillants

Le Conseil des normes comptables (CNC) se propose, sous réserve des commentaires qu'il recevra à la suite de la publication de l'exposé-sondage, d'incorporer dans la Partie I du Manuel de l'ICCA – Comptabilité les modifications qui seront apportées à IFRS 9, «Instruments financiers», relativement à l'application de l'option de la juste valeur pour les passifs financiers.

Exposé-sondage de l'IASB

L'International Accounting Standards Board (IASB) a récemment publié l'exposé-sondage «[Option de la juste valeur pour les passifs financiers \(Projet de modification d'IFRS 9\)](#)», qui peut être consulté sur son site Web, à www.iasb.org. L'introduction de l'exposé-sondage explique comment l'IASB entend remplacer IAS 39, «Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation», par la norme IFRS 9 modifiée. À l'exposé-sondage s'ajoute une base des conclusions qui ne fait pas partie intégrante de celui-ci (et qui n'a par conséquent pas été traduite en français), mais que les parties prenantes pourraient néanmoins juger utile de consulter. Par ailleurs, une synthèse générale des propositions, intitulée «Snapshot», se trouve sur la [page de l'IASB consacrée au projet](#).

Calendrier d'adoption et dispositions transitoires

L'IASB prévoit publier la version modifiée d'IFRS 9 d'ici la fin de 2010. La norme IFRS 9 s'appliquera aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Si une entité choisissait d'appliquer les dispositions qui découleront de l'exposé-sondage avant l'entrée en vigueur d'IFRS 9, elle devrait appliquer simultanément toutes les autres dispositions d'IFRS 9.

La nouvelle norme en projet s'appliquerait de manière rétrospective à la date de première application, des ajustements étant apportés au besoin aux soldes d'ouverture des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global.

Appel à commentaires

Le CNC encourage les parties prenantes canadiennes à répondre à l'IASB au sujet de l'exposé-sondage. Les questions auxquelles l'IASB aimerait particulièrement que les parties prenantes répondent sont précisées dans l'appel à commentaires de l'exposé-sondage. Les intéressés canadiens sont priés d'envoyer leur lettre de commentaires directement à l'IASB et d'en transmettre une copie au CNC.

Le CNC aimerait soumettre aux répondants canadiens la question supplémentaire suivante au sujet de la nouvelle norme en projet :

L'IASB a élaboré les modifications proposées en vue d'une application par les entités du monde entier. Dans l'hypothèse où les propositions contenues dans l'exposé-sondage seraient approuvées par l'IASB, y a-t-il certains aspects des modifications proposées qui les rendent totalement ou partiellement inappropriées pour les entités canadiennes, même si elles sont appropriées pour le reste du monde? Si oui, veuillez préciser quels aspects et quelles circonstances rendent les modifications proposées inappropriées pour les entités canadiennes.

Veillez faire parvenir vos réponses à cette question supplémentaire directement au CNC.

Pour faciliter votre tâche, un formulaire de réponse en format PDF a été posté avec le document, et peut être téléchargé [ici](#). Vous pouvez enregistrer le formulaire pendant et après la rédaction de votre réponse, pour consultation future. Vous pouvez aussi faire parvenir vos commentaires par courriel (de préférence en format Word) à : ed.accounting@cica.ca.

La période de commentaires sur l'exposé-sondage de l'IASB prend fin le 16 juillet 2010. Les réponses à la question supplémentaire du CNC doivent lui parvenir au plus tard à cette date.